**ACCORD-CADRE n°2026-05**

**Acquisition en hélium gazeux et liquide pour les unités de recherche dont le CNRS ou ses partenaires sont tutelles, ainsi que pour les bénéficiaires de la centrale d'achat du CNRS, sur l'ensemble du territoire national (hors Corse et hors DROM-COM)**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE (CRT)**

**LOT 3 – HÉLIUM GAZEUX HAUT GRADE (5.0 / 6.0)**

**CONSINES relatives à la complétude du cadre de réponse technique (CRT)**

1. Nombre de CRT à remettre

Le soumissionnaire remet un Cadre de Réponse Technique distinct pour chaque lot auquel il soumissionne.

Aucun CRT global ou couvrant plusieurs lots ne sera accepté.

Exemples :

• Offre au seul lot 1 : 1 CRT ;

• Offre aux lots 1 et 3 : 2 CRT ;

• Offre aux quatre lots : 4 CRT.

La remise du CRT correspondant à chaque lot est obligatoire.

À défaut, l’offre sera réputée incomplète et considérée comme irrégulière.

1. Complétude et structuration des réponses

Le soumissionnaire renseigne l’intégralité des rubriques du CRT correspondant au lot concerné.

Lorsque certaines questions ne sont pas applicables au lot concerné, la mention suivante doit être utilisée :

« Sans objet – lot non concerné », sans suppression de la question.

Le soumissionnaire :

* Ne modifie ni la structure, ni l’ordre, ni la numérotation du CRT ;
* Reprend l’ensemble des questions telles qu’elles figurent dans le CRT ;
* Apporte des réponses claires, factuelles et limitées aux éléments demandés.

Aucune limite de caractères n’est imposée, mais les réponses doivent rester synthétiques et exploitables.

1. Annexe Excel – Sources d’approvisionnement

L’annexe Excel fournie doit être obligatoirement complétée et transmise au format natif (.xlsx), sans modification de structure.

Le soumissionnaire peut ajouter autant de lignes que nécessaire pour déclarer l’ensemble de ses sources d’approvisionnement existantes ou mobilisables.

La cohérence entre l’annexe Excel, les sections du CRT et les capacités annoncées dans l’offre est obligatoire.

1. Documents joints

Le soumissionnaire peut joindre des documents complémentaires (schémas, procédures, attestations, certificats, organigrammes, etc.), à condition qu’ils soient directement utiles à la compréhension des réponses.

Les documents marketing ou commerciaux génériques ne seront pas pris en compte.

Chaque document joint doit être numéroté, intitulé clairement et référencé dans le CRT (exemple : « Voir Annexe 4 – Procédure de continuité » - page 5 – « procédure »).

Aucune limite quantitative stricte n’est imposée, mais le volume des annexes doit rester raisonnable et pertinent.

1. Identification des informations

Toute information citée dans le CRT (site, installation, capacité, procédure, certification, système, sous-traitant, etc.) doit être identifiée de manière univoque, datée lorsque cela est pertinent, et vérifiable.

Les données chiffrées doivent être datées (exemple : capacité utile arrêtée au 31/12/2024).

1. Référencement des informations contenues dans des documents annexes

Lorsqu’un soumissionnaire répond partiellement ou totalement à une question du CRT dans un document annexé, il doit faire le nécessaire pour que l’identification de la réponse soit immédiate lors de l’analyse.

Le soumissionnaire doit obligatoirement indiquer l’annexe concernée, ainsi que la page, le paragraphe, le tableau ou le schéma où se trouve l’information.

Exemple : « Voir Annexe 3, page 4, paragraphe 2.3 ».

Les informations difficiles à localiser ou non référencées pourront ne pas être prises en compte.

1. Cohérence globale de l’offre

Les réponses du CRT et de l’annexe Excel doivent être cohérentes entre elles, notamment sur les capacités de livraison, les installations déclarées et les garanties organisationnelles.

1. Modalités de remise

Le CRT est remis au format Word, dûment complété.

L’annexe Excel est remise au format .xlsx.

Les pièces annexes sont remises en PDF, numérotées et référencées.

**0. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SOUMISSIONNAIRE**

0.1 Quelle est la raison sociale du soumissionnaire ?  
0.2 Quelle est sa forme juridique ?  
0.3 Quelle est l’adresse du siège social ?

**Réponse du soumissionnaire : ….**

0.4 Quel est le nom, la fonction, le numéro de téléphone et l’adresse électronique de l’interlocuteur désigné pour le présent CRT ?

**Réponse du soumissionnaire : ….**

1. **LA VALEUR TECHNIQUE VALANT 40 POINTS DE LA NOTE GLOBALE SE DECOMPOSE EN 6 SOUS-CRITERES, DE LA MANIERE SUIVANTE :**

**1.** **SOURCES D’APPROVISIONNEMENT ET DE DIVERSIFICATION VALANT 11 POINTS DE LA VALEUR TECHNIQUE**

**1.1 Sources d’approvisionnement en hélium gazeux haut grade**

1.1.1 Quelles sont les sources d’approvisionnement en hélium mobilisées ou mobilisables pour la fourniture d’hélium gazeux haut grade (5.0 et 6.0) dans le cadre du lot 3 ?

**Réponse du soumissionnaire :**

1.1.2 Le tableau des sources d’approvisionnement (annexe Excel) est à compléter en cohérence avec les capacités annoncées pour le lot 3.

**Réponse du soumissionnaire :**

**2. CAPACITÉS DE PRODUCTION, DE STOCKAGE ET DE SECOURS (CAVERNES OU DISPOSITIFS ÉQUIVALENTS) VALANT 9 POINTS DE LA VALEUR TECHNIQUE**

**2.1 Capacités de stockage**

2.1.1 Le soumissionnaire dispose-t-il de capacités de stockage d’hélium gazeux (cavernes, réservoirs sous pression, stocks contractuels) mobilisables pour sécuriser l’approvisionnement du lot 3 ?  
☐ Oui ☐ Non

**Réponse du soumissionnaire :**

2.1.2 En l’absence de cavernes, quels autres dispositifs sont mis en œuvre pour garantir la continuité d’approvisionnement (stocks tampons, contrats fermes, capacités réservées, autres) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**2.2 Description des capacités mobilisables**

2.2.1 Pour chaque capacité de stockage ou dispositif mobilisable pour le lot 3, préciser les éléments suivants :

* Localisation ;
* Nature du stockage (caverne, réservoir, cadre, tube trailer, autre) ;
* Statut de détention ;
* Droits d’accès ;
* Capacité totale et capacité utile.

**Réponse du soumissionnaire :**

2.2.2 Quelle part de ces capacités est prioritairement allouable aux besoins du CNRS, en régime normal et en régime de tension ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**2.3. Installations de conditionnement et de distribution – lot 3**

2.3.1 Quelles sont les installations utilisées pour le conditionnement et la distribution d’hélium gazeux haut grade (centres de remplissage, plateformes gaz) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

2.3.2 Pour chaque installation, préciser les éléments suivants :

* Localisation ;
* Types de conditionnement pris en charge (b20, b50, cadres, tube trailers) ;
* Capacités de remplissage mensuelles ;
* Rôle dans la chaîne d’approvisionnement du lot 3 (principal, secondaire, secours).

**Réponse du soumissionnaire :**

2.3.3 Comment est assurée la séparation des flux entre hélium 5.0 et hélium 6.0 afin d’éviter toute contamination croisée ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**3. TRACABILITE DE LA CHAINE D’APPROVISIONNEMENT VALANT 5 POINTS DE LA VALEUR TECHNIQUE**

**3.1 Maîtrise de la qualité et de la pureté**

3.1.1 Quelles procédures garantissent le respect des niveaux de pureté exigés (≥ 99,995 % pour le 5.0 et ≥ 99,9995 % pour le 6.0) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

3.1.2 Quels contrôles analytiques sont réalisés (fréquence, méthodes, équipements) avant mise à disposition des produits ?

**Réponse du soumissionnaire :**

3.1.3 Comment est gérée la commande d’hélium 6.0 nécessitant un préavis spécifique ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**3.2 Traçabilité de l’hélium livré**

3.2.1 Quelles mesures garantissent la traçabilité complète de l’hélium gazeux livré (origine, production, purification, conditionnement, transport) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

3.2.2 Quels documents sont remis à chaque livraison (certificat d’analyse, bon de livraison, traçabilité lot par lot) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**3.3 Garantie d’absence d’hélium d’origine russe**

3.3.1 Quelles procédures permettent de garantir que l’hélium livré au titre du lot 3 n’est ni d’origine russe, ni issu d’un transit ou d’un contournement indirect ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**3.4 Suivi et conformité des contenants gaz**

3.4.1 Quelles sont les modalités de contrôle, d’entretien et de conformité réglementaire des bouteilles, cadres et remorques utilisés pour le lot 3 ?

**Réponse du soumissionnaire :**

3.4.2 Comment sont gérées les non-conformités des contenants (mise à l’écart, remplacement, information des bénéficiaires) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**4. ORGANISATION LOGISTIQUE \_ HELIUM GAZ HAUT GRADE VALANT 5 POINTS DE LA VALEUR TECHNIQUE**

4.1 Quelle organisation logistique est mise en place pour la livraison d’hélium gazeux haut grade (planification, transport ADR, priorisation) ? Détailler par région

**Réponse du soumissionnaire :**

4.2 Quelles garanties sont prévues en cas d’incident logistique ou de tension sur le marché ?

**Réponse du soumissionnaire :**

4.3 Continuité de service et gestion des incidents

4.3.1 Quelles mesures sont prévues pour assurer la continuité du lot 3 en cas de :

* Rupture d’approvisionnement ;
* Indisponibilité d’un centre de remplissage ;
* Incident de transport ;
* Hausse brutale de la demande.

**Réponse du soumissionnaire :**

4.3.2 Quels dispositifs de secours (stocks tampons, sites alternatifs, priorisation CNRS) sont mobilisables, et selon quelles modalités de déclenchement ?

Préciser notamment :

* les modalités pratiques de passation d’une commande urgente ;
* les canaux utilisables pour le déclenchement (courriel, téléphone, plateforme, autre) ;
* les modalités applicables aux commandes passées par le CNRS ;
* le cas échéant, les modalités spécifiques pouvant être proposées aux bénéficiaires de la centrale d’achat du CNRS lorsque leurs procédures de passation diffèrent de celles du CNRS ;
* les délais de prise en compte et de confirmation de la commande urgente.

**Réponse du soumissionnaire :**

4.4 Quels moyens matériels sont mobilisables pour le CNRS (bouteilles, cadres, remorques, équipements analytiques) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**5. DÉLAIS DE LIVRAISON – LOT 3 \_ VALANT 5 POINTS DE LA VALEUR TECHNIQUE**

5.1 Pour chacun des conditionnements suivants, les engagements pris par le soumissionnaire sont les suivants :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Conditionnement | Délai d’accusé de réception de commande | Délai standard | Délai urgent | Capacité maximale par livraison |
| Bouteille B20 |  |  |  |  |
| Bouteille B50 |  |  |  |  |
| Cadre 6 × B50 |  |  |  |  |
| Cadre 9 × B50 |  |  |  |  |
| Cadre 12 × B50 |  |  |  |  |
| Tube trailer 4 000 Nm³ |  |  |  |  |
| Tube trailer 7 000 Nm³ |  |  |  |  |

### *Rappel – capacité maximale par livraison*

*La capacité maximale par livraison correspond à la quantité maximale de gaz que le soumissionnaire s’engage à pouvoir livrer en une seule livraison, dans le respect des délais annoncés (exprimée en nombre de contenants et/ou en Nm³).*

5.2 Quelles contraintes spécifiques (sites sensibles, accès, sécurité) sont susceptibles d’impacter les délais ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**6. ORGANISATION DU SERVICE CLIENT VALANT 5 POINTS DE LA VALEUR TECHNIQUE**

**6.1 Équipe commerciale dédiée au lot 3**

6.1.1 Quelle est la composition de l’équipe commerciale et opérationnelle dédiée à l’exécution du lot 3 ?

**Réponse du soumissionnaire :**

6.1.2 Certains interlocuteurs sont-ils spécialisés dans les usages nécessitant de très hauts niveaux de pureté ? Si oui, lesquels ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**6.2 Service client**

6.2.1 Quels sont les points de contact du service client dédié au lot 3 ?

Préciser notamment :

* les coordonnées des points de contact (téléphone, adresse(s) électronique(s)) ;
* l’adresse électronique non nominative, valide durant toute l’exécution de l’accord-cadre, utilisée par le CNRS pour la transmission électronique de ses remises en concurrence et de tout autre courriel en relation avec les procédures de passation des marchés subséquents ;
* le cas échéant, les adresses électroniques ou modalités de contact pouvant être mises à disposition des bénéficiaires de la centrale d’achat du CNRS lorsque leurs procédures de passation diffèrent de celles du CNRS ;
* l’utilisation éventuelle de ces points de contact pour les commandes urgentes.

**Réponse du soumissionnaire :**

6.2.2 Quelles sont les plages horaires, astreintes et délais de prise en charge des demandes ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**6.3 Suivi des commandes et traçabilité**

6.3.1 Quels outils permettent au CNRS, au niveau national et au niveau des utilisateurs, de suivre les commandes d’hélium gazeux (statut, volumes, délais) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

6.3.2 Les autres bénéficiaires disposent-ils d’un accès direct à ces outils ? Selon quelles modalités ?

**Réponse du soumissionnaire :**

1. **LE CRITERE PRIX VALANT 50 POINTS DE LA NOTE GLOBALE**

Ce critère est apprécié sur la base d’une simulation propre au CNRS, dans un détail quantitatif estimatif (DQE) effectué à partir de l’annexe 1 (BPU) à l’acte d’engagement à l’accord-cadre permettant d’estimer le prix de l’offre.

En application de la méthode dite du « chantier masqué », le DQE n’est pas publié et n’est pas communicable.

1. **LE CRITERE RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE VALANT 10 POINTS DE LA NOTE GLOBALE**
2. Le soumissionnaire décrit de façon explicite les mesures qu’il prend en faveur de la protection de l’environnement dans le cadre de son activité qui permettent la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les actions menées doivent être en lien avec l’exécution de l’accord-cadre. La réponse devra mettre en exergue les items suivants :

* Réduction des pertes d’hélium liquide ;
* Limitation de l’empreinte carbone des livraisons ;
* Amélioration de l’efficacité logistique ;
* toute autre mesure pertinente et directement liée à l’exécution de l’accord-cadre, contribuant de manière mesurable à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, sans se limiter aux exemples précités.

**Réponse du soumissionnaire :**

1. Le soumissionnaire décrit les moyens et actions dans le domaine de sa responsabilité sociétale qu’il propose de mettre en œuvre pendant l’exécution de l’accord-cadre. Cela peut concerner les personnes éloignées de l’emploi ou les jeunes en situation de décrochage scolaire, la lutte contre les discriminations, la sélection et l’audit de ses fournisseurs sur leur responsabilité sociétale, etc. Les actions menées doivent être en lien avec l’exécution de l’accord-cadre.

**Réponse du soumissionnaire :**